

Date de séance : 21 septembre 2026
Date de convocation : 14 septembre 2026
Date d'affichage : 14 septembre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 23
Suffrages exprimés : 26

L'an deux mille vingt-six,
Le 21 septembre à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué,
s'est réuni en Mairie sous la présidence de
Monsieur Yann PERRON, Maire,

Présents : Mmes Mélanie FAIVRE, Tinaïck HELARY, Marie LATORRE, Néné DIARRA, Emma LORY, Annie CHARPENTIER, Laura ANTOLINI, Angélique STULMULLER, Alexandra RAVÉ, Angélique DARLAVOIX
MM. Yann PERRON, Sébastien COUVET, Jackie SCHINZEL, Jean-François BRICOURT, Sébastien DRAY, Rhamid HACHEMI, Matthieu DASSE, Baptiste DEROUALLIERE, Nicolas LOISON, Cédric BARTH, Jean LEMAIRE, Jean-François MARIANI

Procurations : M. Pascal ZANDOTTI à M. Cédric BARTH
Mme Marie-José DE CARVALHO à Mme Mélanie FAIVRE
Mme Christine PRÉAUD à M. Yann PERRON
M. Alexandre KARAA à Mme DARLAVOIX

Absents : Mme Astrid CHAPELET
M. Jean-Marc BEBEL
Mme Djamila YAKIL

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : Mme Mélanie FAIVRE

N°2649

Objet : Admission en non-valeur - Budget Ville (article 6542)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT l'analyse des factures restant à recouvrer auprès d'un particulier pour l'année 2024, qui fait ressortir un montant global de 527.56 €.

CONSIDERANT que cette dette fait l'objet d'une décision d'effacement suite à un jugement de placement en surendettement

LE CONSEIL MUNICIPAL,
A l'unanimité,

1) ADMET le montant de 527.56 € en non-valeur

2) PRECISE que l'imputation se fera à l'article 6542 du budget de la ville.

Certifié exécutoire après envoi au contrôle de l'égalité et affichage le 25.09.2026

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles (articles R.421-1 et R.421-5 du Code de Justice Administrative)

Pour copie conforme
Le Maire,
Yann PERRON



Pour copie conforme
La secrétaire de séance,
Mélanie FAIVRE



REÇU EN PREFECTURE

le 25/09/2026

Application agréée E-legalite.com